

# Compétences de la Collectivité

- 1 - Solidarité - Social
- 2 - Routes et Mobilité
- 3 - Aménagement et Développement



## 1 Solidarité *Social*

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental met en œuvre une politique solidaire sur son territoire.

Protéger, suivre et aider les personnes, de la naissance à la fin de vie, telle est la mission assurée par les 620 agents et les 217 assistants familiaux de la Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Sociale (DGSAS). 124 points d'accueil médico-social maillent l'ensemble du département dans un souci de proximité et d'accès facilité aux usagers de ces services. Cette présence sur le terrain permet de décliner la politique sociale de la collectivité au plus près des territoires et de ses habitants.



# Enfance, famille, jeunesse

**Direction Enfance Famille Jeunesse**  
Martine LABREVEUX  
Directrice  
117 agents  
217 assistants familiaux

Assurer un soutien à l'enfant et à sa famille, l'aider à bien grandir et à trouver sa place dans un environnement parfois difficile, y compris à l'adolescence, en favorisant son insertion sociale, sont les priorités du département.

## Missions

La Direction Enfance Famille Jeunesse gère l'ensemble des missions de prévention et de protection de l'Enfance, attribuées réglementairement au Président du Conseil départemental. Cela comprend l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la mise en œuvre de la politique de santé publique en faveur des femmes enceintes et des jeunes enfants. La direction gère également les dispositifs d'action sociale en faveur de la Jeunesse : le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FD AJ), le Plan d'Action pour l'Insertion des Jeunes (PAUJ) ainsi que la Garantie Jeunes.

## Chiffres clés :

- **6 591** avis de naissance ;
- **5 888** certificats du 8<sup>e</sup> jour reçus qui ont donné lieu à des visites à domicile ;
- **716** enfants suivis en aide éducative administrative (661 en 2014) ;
- **1 228** suivis en AEMO\* judiciaire (1 189 en 2014) ;
- **962** enfants confiés à l'ASE, dont **355** en famille d'accueil et **362** en établissement (en 2014, 921 enfants confiés dont 360 en familles d'accueil et 336 en établissement), **245** sur des lieux diversifiés (foyers de jeunes travailleurs, appartements, hôtels).



\*Acronymes page 96

## Actions phares 2015

### 1 Cinquième édition des journées du placement familial

Les 11 et 12 juin 2015, le service du Placement familial a organisé la cinquième édition des « journées départementales du Placement familial » dédiées aux assistants familiaux. À l'occasion des 10 ans de la loi du 27 juin 2005 qui a profondément réformé le statut de ces professionnels, le thème retenu était celui du « Placement Familial d'hier à aujourd'hui. Quel avenir

pour ce type d'accueil ? ». Plus de 80 professionnels ont assisté à une conférence débat animée par Geneviève Mermet, psychologue clinicienne qui a travaillé aux côtés de Myriam David, l'éminente pédopsychiatre. Des ateliers de travail et de réflexions étaient également organisés autour de l'évolution du contexte, des publics et des professionnels.

**Nathalie BOILEAU**  
Responsable du Placement Familial

### 2 Livret sur l'alimentation du jeune enfant de 0 à 3 ans

Parce qu'apporter une alimentation saine et équilibrée dès le plus jeune âge permet de contribuer à la bonne santé au sens large des enfants et des adultes en devenir, les professionnelles du service de PMI, dans le cadre de leur mission de prévention et promotion en santé, ont conçu un guide sur

« l'alimentation du jeune enfant de 0 à 3 ans ». À destination des familles puydômoises, il les conseille sur les différentes étapes de la diversification alimentaire et les sensibilise voire, les accompagne autour de bonnes pratiques nutritionnelles pour leur enfant.

**Sylvie DURIEUX**  
Médecin responsable de la PMI  
**Josiane ANDRÉ et Armélia SALGUES**  
Puéricultrices  
**Elise RAMAIN**  
Médecin

### 3 Diversification des prises en charge en protection de l'enfance

Face à la nécessité de diversifier les prises en charge pour répondre aux besoins des enfants confiés à l'ASE, le service a développé et soutenu de nouveaux projets portés en interne ou avec des partenaires extérieurs. En lien avec 3 maisons d'enfants à caractère social, des mesures alternatives au placement permettent à l'enfant de rester au domicile des parents tout en bénéficiant d'un suivi éducatif renforcé et d'un accueil éventuel en établissement. La mise en place de suivis externalisés a permis à des foyers d'adolescents de garder un lien avec des jeunes en rupture institutionnelle.

Lieu expérimental, MARELLE a permis d'apporter à des jeunes particulièrement complexes une réponse adaptée à leurs besoins en lien étroit avec les services de pédopsychiatrie. Enfin, l'évolution du projet pédagogique de l'établissement PARENTHÈSE a été accompagnée par le service de l'ASE pour élargir la palette de réponses apportées par cette structure aux jeunes adolescents les plus en difficulté. Cette réflexion se poursuit dans le cadre du schéma départemental Enfance, Famille, Jeunesse.

**Annie ANDRÉ**  
Responsable de l'ASE

### 4 Action partenariale avec Émile-Roux et la Médiathèque Départementale

À l'occasion du salon du bébé lors de la foire de Cournon en septembre 2014, le service de PMI a initié un partenariat transversal avec Émile-Roux et la Médiathèque. L'objectif était d'informer les Puydômois sur les activités offertes par le Département par une mise en avant des actions de prévention, de promotion et d'éducation en santé publique présentées par chaque service. L'accent a été mis sur la vaccination anti coquelucheuse en faveur des futurs parents et des bébés. Le livre, quant à lui, a été valorisé lors d'ateliers de lecture individuelle et de la présentation de l'opération

« Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». L'exposition sur « les jeunes enfants face aux écrans » a connu un vif succès. « Cette action transversale a été riche à différents niveaux. Elle a renforcé les liens déjà existants entre les services concernés et permis des actions de santé publique, notamment une politique de vaccination, aux croisements des compétences de chacun. Elle a aussi offert la possibilité à la Médiathèque d'être en contact direct avec le public pour le sensibiliser à l'importance de la lecture. Faire perdurer ce type d'action serait une réelle valeur ajoutée pour le Conseil départemental ».

**Sylvie DURIEUX**  
Médecin responsable de la PMI

## Perspectives 2016

- Actualisation des orientations du schéma départemental de l'enfance, en favorisant le développement de solutions innovantes, mieux adaptées aux besoins des enfants et de leurs familles.
- Généralisation de la gestion du fonds d'aide aux jeunes par les missions locales effectue courant 2016.
- Dans le cadre du nouveau schéma des services aux familles, le Conseil départemental va privilégier un développement raisonné des modes d'accueil de la petite enfance en concertation étroite avec la CAF.
- Conduite d'une réflexion avec les assistants familiaux pour une révision des conditions d'exercice de leur profession.



**Direction de la Solidarité**  
Anne-Marie **BALADIER**  
Directrice  
99 agents

# Solidarité

La Direction de la Solidarité a en charge la mise en œuvre des politiques de Gérontologie et du Handicap, le contrôle et la tarification des Établissements et des services médico-sociaux ainsi que les interventions sanitaires du Dispensaire Émile-Roux.

## Missions

La Direction est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les schémas de gérontologie et du handicap. Elle s'occupe aussi de l'instruction, de la gestion et du versement des prestations d'aide sociale (APA\*, PCH\*...). Elle a également pour mission d'assurer la gestion des contentieux d'aide sociale ainsi que les dépenses et recettes d'aide sociale. La Direction assure le suivi, le contrôle et la tarification des établissements et services médico-sociaux. Le suivi de la téléassistance tout comme l'élaboration et le suivi de la convention CNSA\* font aussi partie de ses missions. Enfin, elle met en œuvre des actions de prévention et de suivi sanitaire des publics précaires grâce à l'intervention du dispensaire Émile-Roux.

## Chiffres clés :

- **8 195** bénéficiaires APA\* à domicile ;
- **5 445** bénéficiaires APA\* en établissements ;
- **1 459** bénéficiaires de la PCH\* ;
- Personnes âgées : **122** établissements soit **8 225** places dont **97** habilités à l'aide sociale soit **6 484** places ;
- Coût moyen à charge d'un résident en EHPAD\* habilité à l'aide sociale : **59,64 €/jour** (GIR 5-6) ;
- Personnes handicapées : **80** établissements et services soit **2 031** places ;
- Enfance : **13** établissements et **7** services soit **600** places ;
- Un total de **4 432,52** ETP\* financés ;
- **30** services d'aide et d'accompagnement à domicile habilités à l'aide sociale et **1 723 328** heures financées ;
- Placement familial des personnes âgées/personnes handicapées : **196** familles d'accueil agréées pour **292** places ;
- Dispensaire : **17 369** consultations et **3 035** vaccinations. **7 374** consultations de dépistage des infections sexuellement transmissibles.



\*Acronymes page 96

# Actions phares 2015

## 1 Préfiguration de la conférence des financeurs

Le Département du Puy-de-Dôme s'est porté volontaire pour mettre en œuvre la préfiguration de la conférence des financeurs. À ce titre, il a bénéficié d'un accompagnement de la CNSA\*. Dans le cadre de la préfiguration et avec la mobilisation étroite des partenaires (ARS\*, CARSAT\*, MSA\*, Mutualité,

ANAH\*) ont été réalisés : le diagnostic départemental, le recensement des actions de prévention menées sur le département à destination des personnes âgées, le programme de prévention de la perte d'autonomie et une première programmation d'actions de prévention au titre de la préfiguration.

**Anne-Marie BALADIER**  
Directrice de la Solidarité

## 2 Création du Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) des infections par le VIH et les hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles

Le Service des Interventions Sanitaires - Dispensaire Émile-Roux est impliqué depuis son origine dans le dépistage et la lutte contre les infections par le VIH, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST), lui conférant une expertise et un savoir-faire reconnus. Au cours de l'année 2015, le service Interventions Sanitaires a déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé une demande d'habilitation au titre « CeGIDD » afin de

renforcer une prise en charge spécialisée des IST dans une approche globale de la santé sexuelle. Il peut coordonner des activités de prévention et de dépistage hors les murs au sein du même territoire de santé et assurer une mission d'analyse de l'activité, d'expertise et de conseil. Cette action renforce encore la place du Dispensaire dans la prévention et la prise en charge des publics précaires.

**Docteur Jean PERRIOT**  
Responsable du Dispensaire Émile-Roux



## Perspectives 2016

- Mise en œuvre de la loi Adaptation de la Société au Vieillissement et de ses textes réglementaires : conférence des financeurs, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, refondation de l'APA\*, refondation de l'aide à domicile ;
- Mise en œuvre de la démarche de concertation du schéma gérontologique ;
- Renouvellement de la convention CNSA\*, afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions et la qualité des interventions à leur domicile ;
- Mise en œuvre du programme départemental de prévention de la perte d'autonomie ;
- Élaboration des premiers Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ;
- Mise en œuvre du CeGIDD (Émile-Roux).



# Habitat et Énergie

Le Département s'est engagé dans la politique de l'Habitat au titre de sa compétence sociale qui le conduit à promouvoir l'accès à un habitat de qualité en faveur de publics en difficulté. La collectivité intervient au titre de sa compétence optionnelle en matière d'aménagement du territoire, l'habitat pouvant participer à la réduction des disparités territoriales.

Direction  
Habitat et Énergie  
Philippe BERNAZ  
Directeur  
11 agents

## Missions

La mise en œuvre de la politique de l'Habitat s'appuie sur trois composantes. D'abord la Charte de l'habitat, qui est le dispositif d'aides financières. Ensuite l'Observatoire de l'habitat et des territoires, qui constitue l'outil de la connaissance des besoins. Enfin, la Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie, qui offre conseils, appui technique, et ingénierie aux particuliers et aux collectivités. La politique de l'Habitat se décompose en cinq activités. Il s'agit d'accompagner la production de logements sociaux, d'instruire les aides à l'amélioration de l'habitat privé en faveur des particuliers et de conseiller et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique locale d'habitat et d'urbanisme. Observer les grandes dynamiques territoriales sous l'angle de l'habitat et animer la Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie font aussi partie de ses missions.

## Chiffres clés :

- **393** personnes ont accès à l'Observatoire de l'habitat et des territoires contenant plus de **1000** indicateurs actifs ;
- **402** logements sociaux ont été financés dont **284** logements locatifs sociaux PLAI\* et **118** logements sociaux PLUS\*. À noter, la participation exceptionnelle du Département en faveur du logement des alternants à Saint-Georges-de-Mons (**68** PLAI) ;
- **475** dossiers traités dans le cadre du PIG\* « Habiter mieux » de lutte contre l'habitat indigne, de lutte contre la précarité énergétique et d'autonomie/maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
- **298** avances remboursables attribuées à des particuliers pour améliorer leur logement ou pour les aider à financer leur projet de construction neuve ;
- **42** subventions et **15** prêts accordés dans le cadre du Fonds d'aide aux propriétaires occupants en difficulté ;
- **5** études thématiques financées ;
- **5** associations aidées pour l'accomplissement de leurs missions en faveur de l'habitat et de l'énergie : ADIL\*, ADUHME\*, Agence d'urbanisme, Association du Logement Social du Puy-de-Dôme (ALSPDD), Confédération Nationale du Logement (CNL).



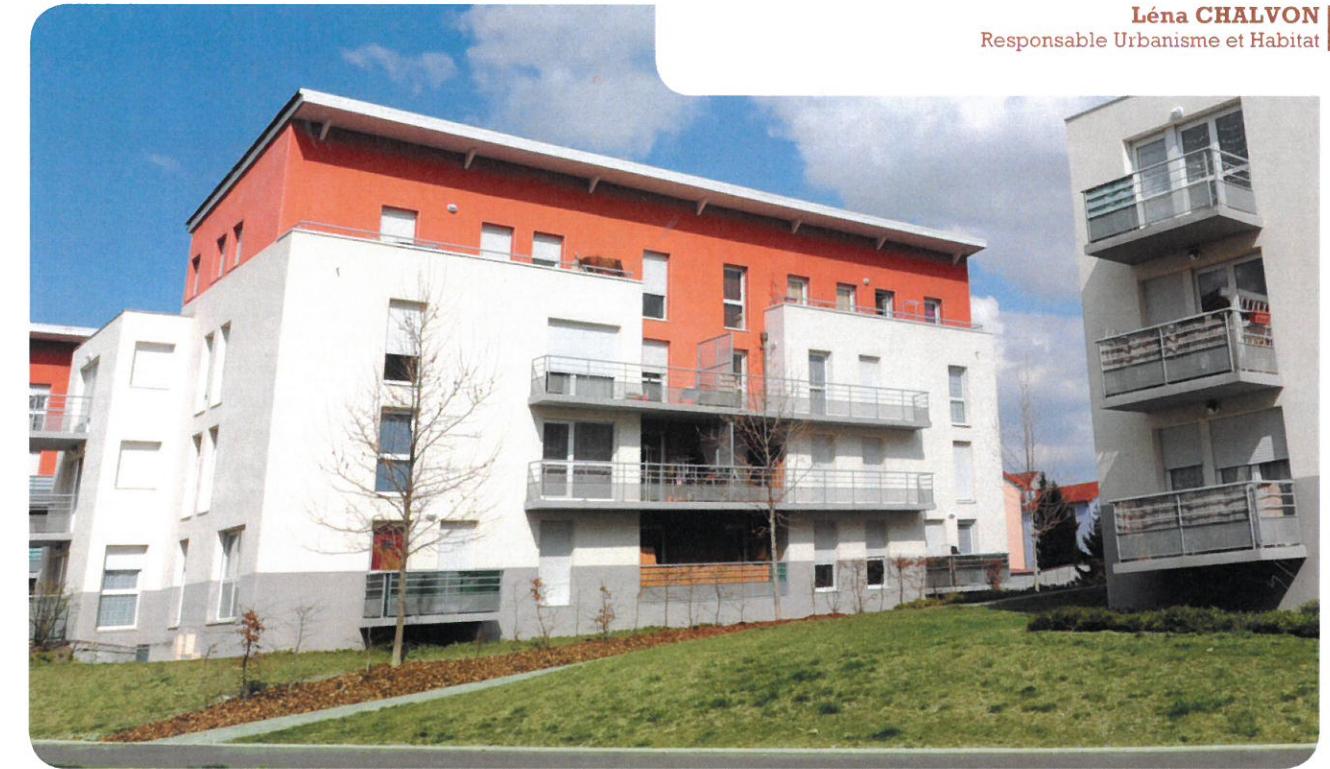
## Actions phares 2015

### 1 Évaluation de la politique de l'habitat

La politique de l'Habitat du Conseil départemental a aujourd'hui plus de dix ans d'existence. Les élus départementaux ont donc souhaité conduire une évaluation afin de réaliser le bilan des dispositifs mis en œuvre, apprécier les résultats par rapport aux objectifs assignés, et s'interroger sur

les évolutions à venir. La phase de diagnostic a été réalisée de janvier à juin 2015, et la phase de préconisations de juillet à décembre 2015. Les orientations seront présentées à l'Assemblée départementale en session de juin 2016.

Léna CHALVON  
Responsable Urbanisme et Habitat



## Perspectives 2016

- Ciblage de l'appui financier au logement social selon des critères : logements très sociaux, logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, logements à proximité des services et transports, opérations innovantes (résidences services, habitat participatif et habitat intergénérationnel) ;
- Mise en place de contingents réservataires pour les publics prioritaires du Département ;
- Reprise du PIG\* « Habiter mieux » en régie (pilotage du dispositif par le Département, intervention d'un ergothérapeute, amélioration des délais de traitement...) ;
- Mise en œuvre d'un fonds habitat unique regroupant les prêts et subventions à l'amélioration de l'habitat ;
- Déclinaison des orientations départementales par territoire, dans un document cadre stratégique (schéma ou plan départemental de l'habitat) ;
- Appui aux collectivités locales dans l'élaboration de leurs politiques « Habitat » ;
- Animation de l'Observatoire de l'habitat et des territoires et orientation comme outil au service et à disposition des EPCI\* ;
- Développement du rôle de la Maison de l'Habitat comme lieu d'animation et d'échange départemental sur l'habitat.



# MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées, instituée dans chaque département par la loi du 11 février 2005, constitue le « guichet unique » auprès duquel toute personne handicapée ou sa famille doit pouvoir trouver l'information, l'accompagnement et les conseils pour effectuer ses demandes de prestations.

## Missions

Constituée sur le principe du « guichet unique », la MDPH est en premier lieu un espace d'information, d'accueil, d'écoute et de conseil pour les personnes en situation de handicap et leur famille. C'est aussi un lieu de sensibilisation de tous les citoyens au handicap. La MDPH participe au libre-choix du projet de vie des personnes en situation de handicap en évaluant leurs besoins et en élaborant un plan personnalisé de compensation pouvant prendre en compte tous les aspects de leur vie quotidienne (scolarisation, orientation et insertion professionnelle, aides pour les actes essentiels de la vie, vie sociale, culture...). La MDPH attribue les prestations par le biais de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Elle développe des procédures de conciliation, d'accompagnement et de médiation nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'elle est amenée à prendre. Elle met aussi en place des actions de coordination avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux. Elle a enfin vocation à assurer une fonction d'observation partagée des questions du handicap sur le département afin d'identifier les besoins concernant le territoire et de faciliter l'aide au pilotage des politiques publiques.

## Chiffres clés :

- Plus de **34 000** demandes déposées et **31 000** examinées (18 500 en 2007) ;
- Près de **15 000** personnes reçues physiquement à l'accueil de la MDPH ;
- Plus de **45 000** appels reçus à l'accueil téléphonique ;
- 5 000** personnes reçues en entretien.



## Actions phares 2015

### 1 Réaménagement de l'accueil de la MDPH et des espaces de réception du public

Le Conseil départemental a engagé la réhabilitation du bâtiment Vaucluse afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et de répondre au mieux aux besoins des différentes entités présentes sur le site. Les travaux

programmés en plusieurs phases se sont déroulés tout au long de l'année 2015 avec une première tranche initiée en mars et consacrée au réaménagement des locaux d'accueil de la MDPH qui se veulent exemplaire en matière d'accessibilité.

**Julien LAUMIER**  
Directeur adjoint de la MDPH



### 2 Réunions d'information à destination des professionnels du secteur médico-social

Suite au succès des réunions d'information organisées en 2014, celles-ci se sont poursuivies en 2015 avec 8 réunions sur différentes thématiques qui ont permis de sensibiliser 373 personnes sur les droits et prestations relevant de la MDPH. Ces sessions permettant d'apporter une information de premier

niveau seront poursuivies chaque année et s'accompagneront de sessions plus spécialisées sur l'emploi, le maintien à domicile et la scolarisation des enfants en situation de handicap.

**Barbara LEROUX**  
Chargée de Communication MDPH

## Perspectives 2016

- Déploiement d'un outil de suivi des orientations en établissements et services médico-sociaux afin d'améliorer le suivi des décisions, la connaissance et l'analyse des besoins sur le territoire conformément aux actions inscrites dans le schéma départemental en faveur du handicap ;
- Poursuite des réunions d'information sur les droits et prestations relevant de la MDPH à destination des acteurs du secteur sanitaire et social afin de leur permettre d'améliorer la qualité de l'information transmise aux usagers qu'ils accompagnent sur le champ du handicap ;
- Organisation d'une journée dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap réunissant, autour de la MDPH, les partenaires et organismes qui concourent à l'insertion professionnelle, l'orientation, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Réalisation, à partir d'un référentiel de missions et de qualité de service mis à disposition par la Caisse Nationale de Solidarité, d'un diagnostic du fonctionnement de la MDPH pour chacune de ses activités et définition d'une trajectoire d'amélioration progressive sur les trois ans de la convention pluriannuelle entre la CNSA\* et le Département.

\*Acronymes page 96



# Action sociale territorialisée et insertion

**Direction de l'Action Sociale Territorialisée et de l'Insertion**  
Stéphanie QUÉRÉ Directrice  
403 agents dont 369 en circonscription

L'action sociale de proximité a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'orienter et d'accompagner toute personne qui en exprime le besoin. Chef de file des politiques d'insertion, le Département s'attache notamment à proposer des réponses aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des publics accueillis.

## Missions

Service public présent sur l'ensemble du territoire départemental, l'action sociale de proximité exercée par les Circonscriptions d'Action Médico-Sociale mobilise des travailleurs sociaux, médico-sociaux et personnels administratifs pour accueillir, écouter, orienter et accompagner toute personne rencontrant des difficultés. Leurs missions sont très diverses : arrivée d'un enfant dans une famille, problématiques budgétaires, gestion des accidents de la vie, des difficultés éducatives, d'isolement, d'insertion professionnelle, de logement, de vieillissement et notamment de dépendance... La politique d'insertion du Conseil départemental s'inscrit dans le cadre de schémas structurants : Plan Départemental d'Insertion (PDI), Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) et Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage. Le Département s'attache à proposer des réponses aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des publics accueillis, notamment des bénéficiaires du RSA\*, en s'appuyant sur les besoins et les initiatives locales et en mobilisant et structurant les partenaires au niveau local comme départemental. Cette politique bénéficie fortement du concours du Fonds Social Européen.

## Chiffres clés :

- 8 circonscriptions d'action médico-sociale ;
- 11 antennes médico-sociales ;
- 124 lieux d'accueil du public sur le territoire (lieux de permanences sociales, consultations de PMI) ;
- 21 803 allocataires du RSA\* (+9,5% en 1 an) ;
- Plus de 7 200 ménages aidés au titre du Fonds Solidarité Logement.



## Actions phares 2015

### 1 Mise en œuvre des Réunions d'Information et d'Orientation (RIO) à destination des nouveaux bénéficiaires du RSA

Conformément au Programme Départemental d'Insertion, le Département s'est engagé dans une démarche d'amélioration de son dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA\*. Des réunions d'information et d'orientation territorialisées ont été mises en place à destination des nouveaux allocataires, en lien avec nos partenaires : Pôle Emploi, CAF, CCAS...

Ces réunions permettent de rencontrer les bénéficiaires, de prendre en compte leurs attentes et potentialités afin de leur proposer un accompagnement adapté et partagé. Sur cette première année, 99 réunions ont été organisées (1 111 bénéficiaires rencontrés sur 18 sites).

**Alain BRUGALIERES**

Responsable Insertion et Action Sociale pour le Logement et l'ensemble des Circonscriptions d'action médico-sociale

### 2 L'« accompagnement global », une déclinaison de la Convention Pôle Emploi 2015

L'objectif de ce dispositif d'accompagnement est de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi rencontrant à la fois des difficultés sociales et professionnelles. Un accompagnement global peut leur être proposé et réalisé conjointement par un conseiller Pôle Emploi et un travailleur social du Département. Les retours des personnes accompagnées sont positifs

(444 au 31 décembre). C'est pour les professionnels une nouvelle manière de travailler en complémentarité, autour du projet de la personne, avec des résultats concrets en termes de formation ou de retour à l'emploi. Les conseillers dédiés de Pôle Emploi sont financés par le FSE.

**Alain BRUGALIERES**

Responsable Insertion et Action Sociale pour le Logement et l'ensemble des Circonscriptions d'action médico-sociale

### 3 L'antenne de Rochefort-Montagne, « maison » du service public de l'emploi

Les services sociaux du Département accueillent désormais à Rochefort-Montagne un véritable service public de l'emploi avec des permanences de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de Cap Emploi ainsi qu'un conseiller en validation des acquis de l'expérience. Le Département met à disposition ses moyens logistiques et les secrétaires médico-sociales accueillent et orientent

les publics. Cette mutualisation évite de longs déplacements aux usagers du territoire et facilite leur accompagnement. Pour les professionnels, elle permet une meilleure connaissance réciproque et la mise en œuvre d'un partenariat simple et direct.

**Danielle PASCUAL**

Responsable de la Circonscription Clermont-Agglo



\*Acronymes page 96

# Actions phares 2015

## 4 Internalisation de la gestion du Fonds Solidarité Logement (FSL)

En 2014, le Fonds Solidarité Logement, qui permet d'accompagner les ménages fragiles pour l'accès et le maintien dans le logement, a connu une augmentation importante en termes de demandes et de budgets mobilisés. Cette tension a conduit le Département à internaliser l'instruction et la gestion du FSL, auparavant confiées à un partenaire associatif et à procéder

à une révision du règlement intérieur afin de maîtriser le budget alloué. Cette internalisation a conduit notamment à intégrer 4 nouveaux agents, auparavant salariés de l'association gestionnaire, et à revoir entièrement les procédures et la gestion, désormais publique, du fonds.

Alain BRUGALIÈRES

Responsable Insertion et Action Sociale pour le Logement  
et l'ensemble des Circonscriptions d'action médico-sociale

Christelle DÉAT

Référent départemental Insertion – Logement

## 5 « La culture s'invite à Nord Agglo »...

La lutte contre l'exclusion et l'insertion des publics en difficulté, passent notamment par l'accès à la culture et aux loisirs. La salle d'attente de la circonscription de Nord agglo accueille depuis janvier 2015 des expositions issues du fonds d'expositions itinérantes de la Direction de la Culture. En alternance avec ces expositions, l'équipe de la circonscription construit des

expositions/animations, en lien avec le quotidien des familles, à la fois pédagogiques et ludiques. Est aussi aménagée une bibliothèque « boîte à livres » en libre accès où chacun peut déposer et prendre des livres pour enfants et adultes.

Stéphanie URTADO

Responsable Circonscription Nord Agglo

Aurélio DA SILVA

Chargé de développement culturel des territoires

## 6 Signature d'un Protocole sur la protection des majeurs

Le président du Conseil départemental et le Procureur de la République ont signé en février un protocole relatif à la mise en œuvre de la protection des majeurs. S'il ne change pas fondamentalement la nature des relations déjà existantes entre les services sociaux et le Parquet, il permet de préciser et d'améliorer les échanges d'informations et l'articulation entre

deux acteurs, dont les rôles sont complémentaires notamment en matière de mesures de protection civile (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice) et mesures à caractère social (MASP - Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé et MAJ - Mesures d'Accompagnement Judiciaire).

Véronique PAUQ, Sandrine LAQUIT

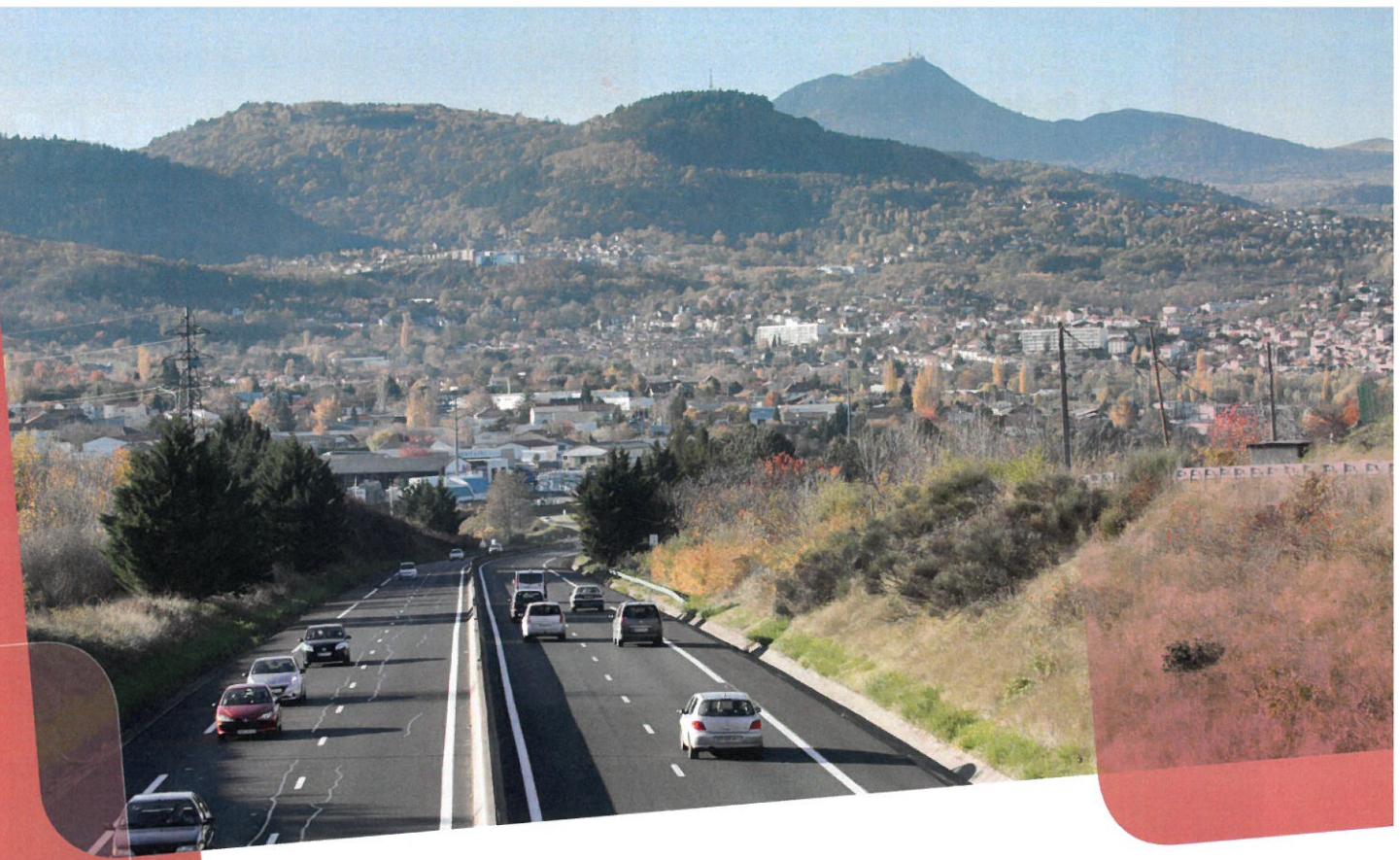
Responsables des Circonscriptions Sud-Agglo et Sancy Val d'Allier

Luc ASTOUL

Responsable Qualité Action Sociale

# Perspectives 2016

- Livraison des locaux agrandis et rénovés de la circonscription de Sancy Val d'Allier à Issoire ;
- Évaluation et réécriture, en co-pilotage avec l'État, du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) qui comprendra désormais un volet « hébergement » ;
- Travail, en lien avec les services de l'État, la CAF\* et la MSA\*, sur les aspects techniques de la renationalisation du financement du RSA\* si ce projet aboutit ;
- Évolution et diversification de l'offre d'insertion afin de s'adapter à la diversité des publics et à leurs besoins : mise en place de chargés de mission emplois/entreprises afin d'améliorer l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA proches de l'emploi, évolution du rôle et de la place des chantiers d'insertion dans l'offre globale d'insertion, développement d'une offre d'insertion sociale (santé, estime de soi, lutte contre l'isolement) pour les publics les plus en difficulté en lien avec les acteurs qui interviennent sur les territoires ;
- Maximisation du Fonds Social Européen pour permettre le développement et l'accompagnement de projets d'insertion dans un contexte de contraintes budgétaires fortes ;
- Déclinaison des orientations des Contrats de ville signés en 2015 (sur l'agglomération de Clermont-Ferrand et sur Thiers) et participation à la définition de projets spécifiques.



# 2 Routes et Mobilité

**A**méliorer, sauvegarder et entretenir les 7 200 kilomètres de routes départementales et organiser les transports des habitants et des élèves du Puy-de-Dôme, telles sont les grandes missions auxquelles s'attache la Direction Générale des Routes, de la Mobilité et du Patrimoine (DGRMP). Forte de ses implantations territoriales (plus de 60 sites), elle est l'acteur majeur de la viabilité du réseau routier qui maille les territoires et permet la mobilité de ses habitants.